

BELMINE

N° 17, avril 2004

LE GRAND RETOUR !



Michel Juteau, ambassadeur
de la sécurité
Chronique de *Préventionix*

Le grand retour...

Roulements de tambour ! Votre *Journal des Belmine* est de retour après une année d'absence.

Dans le dernier numéro, en avril 2003, vous aviez été informés de l'intention de la CSST de réaliser un sondage téléphonique pour connaître votre opinion et évaluer votre satisfaction envers le journal. Certains d'entre vous ont sûrement répondu à cet appel puisque 1 001 entrevues ont été faites.



L'équipe du *Journal des Belmine* est heureuse de vous annoncer que les résultats du sondage sont très positifs. En effet, 95 % des répondants jugent que la CSST doit poursuivre cette publication. Ouvrez grand votre porte, la famille Belmine (les parents, Timine et Hermine, ainsi que leurs trois enfants, Gamine, Boulamine et Minederien) revient parmi vous !

Dans ce numéro, nous faisons la connaissance de deux personnes fort sympathiques qui jouent toutes les deux, chacune à sa manière, un rôle dans la prévention des accidents en milieu de travail. Premièrement, Michel Juteau, qui nous parle de son implication auprès des jeunes, et un témoignage de Réal Hunter, un inspecteur minier qui prendra sa retraite au mois de mai. Ne manquez pas La chronique de *Préventionix* qui nous revient avec un conseil bien pratique !

Bonne lecture !

CHRISTINE BUREAU

Oyez ! Oyez !

Avez-vous déjà inventé une machine, un outil ou une méthode qui rend votre travail plus sécuritaire, plus facile ?

Connaissez-vous un « patenteur » qui aimerait partager les secrets de son invention avec les lecteurs du *Journal des Belmine* ?

Si vous avez des suggestions de sujets d'articles, n'hésitez pas à nous les soumettre !

Vous pouvez nous joindre par téléphone au (418) 266-4700, poste 5681, ou par courriel : christine.bureau@csst.qc.ca

Faits saillants du sondage auprès des lecteurs

92 % des répondants affirment avoir lu au complet ou en partie ou encore feuilleté le *Journal des Belmine*.

92 % des répondants trouvent que le contenu du journal est « très » ou « assez » intéressant.

76 % des répondants affirment que le contenu des articles a une influence sur eux et les incite à travailler de façon plus sécuritaire.

Carnet Internet

La section « Un trésor sous nos pieds » du site du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs informe les jeunes sur l'industrie minière québécoise de façon éducative et amusante.

www.mrnfp.gouv.qc.ca/tresor-sous-nos-pieds/index.jsp

Appel à tous les internautes ! Si vous découvrez des sites qui pourraient intéresser les lecteurs du *Journal des Belmine*, empressez-vous de nous les faire connaître.

Vous pouvez envoyer vos suggestions à christine.bureau@csst.qc.ca.

SOLUTIONS DES JEUX DE LA PAGE 8

Les mots mélangés
1. inspecteurs
2. prévention
3. sauvetage
4. saxophones
5. visuel

Le jeu des 8 erreurs
1. Le collier de Drôlemine a disparu.
2. Il manque un rond au chandail de Boulamine.
3. Il manque une poche au pantalon de Minederien.
4. Il manque une partie de la plinthe dans le coin droit du mur.
5. Il manque un poteau dans le théâtre derrière la marionnette de droite.
6. Il manque une tête dans le théâtre.
7. Le collier de Gamine a disparu.
8. Il manque une patte à la chaise de Boulamine.

Michel Juteau, ambassadeur de la sécurité

Vous souvenez-vous de Michel Juteau ? C'est ce mineur qu'un accident a rendu paraplégique en 1982 et qui, après bien des tourments, a commencé une nouvelle vie : il est retourné aux études, puis est devenu champion du monde de course en fauteuil roulant. Pour financer ses compétitions olympiques, il s'est mis à donner des conférences sur la prévention. Plus tard, il a travaillé dans un laboratoire d'orthèses et de prothèses, où il a entre autres conçu un système d'aide pour personnes handicapées. Mais son parcours impressionnant ne s'arrête pas là.

« Pendant cette période, je n'avais plus le temps de donner des conférences, rappelle-t-il, et ça me manquait. » En 1998, Michel choisit donc de se consacrer à son message de prévention, ce qu'il fait aujourd'hui au rythme de 150 à 200 conférences par année. Il a ensuite créé un atelier de deux heures et demie, appelé *Prévention par les attitudes et comportements*, ou PAC, destiné aux jeunes. Depuis octobre 2003, il présente ce projet pilote dans des écoles de formation professionnelle de l'île de Montréal, en collaboration avec la CSST et des partenaires du secteur privé.



Photo : Roch Thérioux

Michel Juteau

« Des scènes d'accidents et de violence, les jeunes en voient tous les jours, dit Michel. Ils sont tellement habitués aux jeux électroniques qu'ils pensent qu'ils ont huit vies et se sentent invincibles. » Comment alors sensibiliser ces futurs travailleurs aux risques qu'ils courent dans la « vraie vie » ? « Ce qui est important, c'est de leur parler des conséquences d'un accident », répond-il. L'axe du PAC, c'est le témoignage d'accidentés

du travail et la discussion dirigée qui s'ensuit.

« Pourquoi ces accidents se sont-ils produits ? À cause d'un manque de communication ? D'un équipement inapproprié ? De la routine ? D'un raccourci ? D'un manque de formation ? On parle de tout ça avec les jeunes, et ils embarquent », constate Michel.

Déjà, le PAC fait des petits : une étude de l'Université Laval suivra sur le marché du travail 200 jeunes ayant reçu la formation de Michel et 200 autres, non formés. L'ex-mineur a aussi adapté le contenu de son atelier pour créer *Prévention des attitudes et des comportements des travailleurs en entreprise* (PACTE), un processus que les milieux de travail peuvent implanter.

« L'objectif, c'est de changer la culture. Il faut travailler sur les attitudes et les comportements. T'as beau mettre une barrière de 10 pieds, si l'individu décide de sauter par-dessus, parce qu'il n'a pas été assez conscientisé, il va le faire », conclut Michel. Selon lui, la santé et la sécurité ne doivent pas être qu'une priorité, mais plutôt une véritable valeur sociale.

CLAIRE THIVIERGE



L'entretien des engins diesels, c'est primordial !

La santé et la sécurité dans les mines

Le *Règlement sur la santé et la sécurité dans les mines* (RSSM) vise la protection de la santé, de la sécurité et de l'intégrité physique du travailleur minier. Il fait l'objet d'une révision permanente par un comité paritaire réunissant des représentants des travailleurs, des entreprises minières et de la CSST. Les dernières modifications, qui touchent 32 articles, sont entrées en vigueur le 12 février 2004.

Une première au Canada !

Parmi ces modifications, mentionnons une première au Canada, qui vous touche particulièrement : « **La réduction de la valeur limite d'exposition aux particules combustibles respirables au niveau de la zone respiratoire du travailleur dans une mine souterraine, de 1,5 milligramme à 0,6 milligramme par mètre cube d'air.** »

En clair, les véhicules qui utilisent du diesel sous terre, comme les chargeuses-navettes, les foreuses jumbo et les tracteurs de service, produisent des gaz d'échappement contenant des contaminants à base de carbone tels que des suies et ce qu'on appelle des PCR (particules combustibles respirables). Ces contaminants peuvent causer des problèmes respiratoires et leur concentration dans l'air doit être contrôlée. Un entretien préventif approprié des engins diesels permettra d'assurer une meilleure qualité de l'air et de répondre à cette nouvelle exigence.

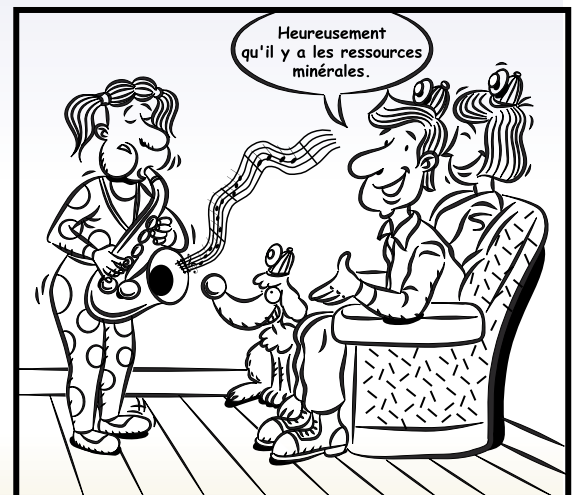
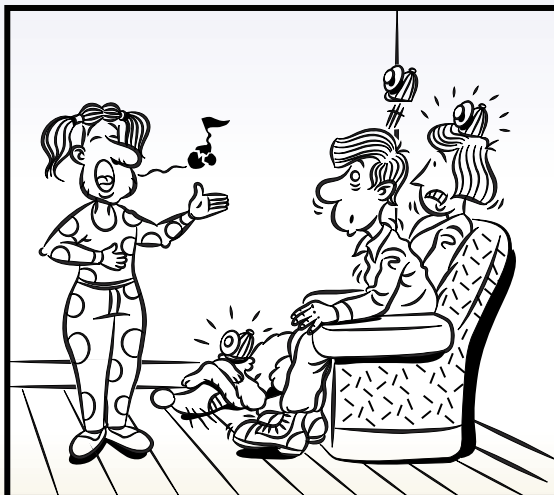
Pour en savoir plus, rendez-vous au www.csst.qc.ca et cliquez sur Prévention, Dossiers Prévention, puis *Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité dans les mines* (RSSM).

CHRISTINE BUREAU
GILLES GAGNON

Saviez-vous que...

Sans ressources minérales, la musique se limiterait presque exclusivement au chant. En effet, dans un orchestre, les trompettes, les saxophones et les cors sont regroupés dans la section des cuivres. Ce métal entre également dans la fabrication des pianos, des violons et des percussions.

Source : mrnfp.gouv.qc.ca



Réal Hunter ferme son calepin noir et accroche son sac

En 45 ans, Réal Hunter a déjà vécu trois vies : employé d'abord comme mineur en 1959, il devient ensuite contremaître en 1967, puis inspecteur à la CSST en 1995. Pendant ce temps, les choses ont bien changé quant à la santé et la sécurité du travail (SST) dans les mines. Réal Hunter est bien placé pour en témoigner.



Photo : Marcel Charest

Réal Hunter

« Aujourd'hui, la prévention est beaucoup plus structurée, les contremaîtres et les mineurs sont plus au courant de ce qu'ils ont à faire et du pourquoi ils doivent le faire. Cela veut dire qu'ils sont souvent motivés à travailler mieux. » Selon Réal Hunter, c'est la formation et le virage SST qui expliquent que la situation se soit grandement améliorée dans le secteur minier. Il a lui-même suivi de nombreux cours reliés à la

prévention, surtout pendant les 25 années qu'il a passées au Groupe Noranda. « J'ai eu la chance d'avoir toute cette formation pour être capable de l'enseigner à mon tour, raconte-t-il. Tout ce qu'on nous apprenait, on nous demandait de le transférer aux travailleurs, et c'est en partie pourquoi il y a moins d'accidents qu'autrefois. » Même s'il considère que les choses vont maintenant très vite et que la machinerie est devenue « terriblement grosse », par contre, « on prend beaucoup plus de précautions, dit-il, on voit à mieux former les gens, à mieux faire respecter la sécurité, et tout le monde y met du sien pour que ça fonctionne bien. »

C'est son expérience du travail minier jumelée à ses connaissances en prévention qui ont valu à Réal Hunter d'être engagé comme inspecteur. Depuis bientôt 10 ans, il trimballe donc partout un petit calepin noir dans lequel il inscrit les détails de ses inspections : date, heure, chantier visité, personnes rencontrées, observations... « Les inspecteurs écrivent tout ça dans leur calepin noir pour pouvoir ensuite préparer leurs rapports avec leur portable une fois à l'extérieur de la mine, explique-t-il. Je suis content de serrer mon petit calepin, poursuit-il, et

ma femme, elle, a encore plus hâte que je me débarasse du sac que je traîne quand je vais dans les mines. » Semblable à la poche d'un joueur de hockey, ce sac contient tout son équipement : casque et bottes de sécurité, ceinture, gants et ainsi de suite. « Ça veut dire qu'il sent souvent le renfermé, la sueur, la mine. »

Réal Hunter envisage avec sérénité la retraite qu'il prendra le 28 mai. Il se promet de faire des voyages de chasse et de pêche avec sa femme,



Photo : Marcel Collard

Réal Hunter (au centre) en compagnie de deux travailleurs miniers

ainsi que de consacrer plus de temps à ses loisirs : réparer les armes à feu qu'il collectionne et bricoler des objets en bois, que sa femme peint ensuite. Somme toute, après une vie de travail bien remplie, il est heureux d'entreprendre une nouvelle aventure.

CLAIRE THIVIERGE

Chronique de *Préventionix*

« Regarde bien des deux côtés de la rue ! »

Quand, comme parent, on apprend à notre enfant à traverser la rue, quel est le premier conseil qu'on lui donne ? « Regarde bien des deux côtés de la rue ! » Il y a dans ce simple avertissement beaucoup plus de sagesse qu'on ne le réalise de prime abord.

inspection visuelle de leur poste de travail a contribué à une diminution de 25 % des accidents avec blessure.

Pour ce faire, il y a des trucs. Comment doit-on s'y prendre pour regarder ? Il est utile de procéder de l'extérieur vers le centre, le danger étant souvent autour de la tâche principale plutôt qu'à son cœur même. Et puis, on porte notre regard du plus gros au plus petit. Si le danger est relié à quelque chose de gros, il attirera facilement notre attention, mais souvent, ce qui constitue une menace est une question de détail.

On ne peut pas avoir les yeux partout tout le temps ! Alors, quel est le bon moment pour regarder plus attentivement ? C'est simple, on porte une attention plus particulière à tout changement : quand on doit se déplacer d'un endroit à un autre, changer de posture, utiliser un nouvel appareil, effectuer une tâche nouvelle ou inhabituelle, et ainsi de suite. Lorsque la situation redevient stable, en général, il n'y a plus tellement de problème. Alors, en commençant chaque nouvelle journée de travail, rappelons-nous du conseil d'un parent à son enfant avant de traverser la rue...

MICHEL PÉRUSSE

En effet, en donnant un tel conseil, qu'est-ce qu'on se trouve à suggérer à l'enfant ? On lui recommande d'effectuer un balayage visuel de son environnement. Bien sûr, une telle façon de faire peut nous sauver la vie comme piétons quand on se trouve en Angleterre ! Car ici, en Amérique du Nord, les voitures dont il faut se préoccuper en premier viennent de notre gauche, mais là-bas, à cause du sens inversé de la circulation, elles viennent de notre droite. Combien de touristes ont failli se faire jouer un bien mauvais tour à cause de leur habitude de ne regarder qu'à gauche !

Ce conseil de faire un balayage visuel autour de nous s'applique bien évidemment en milieu de travail aussi. Un seul exemple suffit : pendant une recherche menée dans les mines d'or d'Afrique du Sud, on a noté que le fait d'apprendre aux mineurs à faire une

À l'agenda

Semaine minière du Québec

L'Association minière du Québec (AMQ), en collaboration avec plusieurs partenaires, coordonne annuellement la Semaine minière du Québec, dont la 13^e présentation se déroulera du 26 avril au 2 mai 2004. À cette occasion, on organisera, en région et dans certains centres urbains, des activités visant à sensibiliser et à démontrer à la population toute l'importance et les retombées de l'industrie minière québécoise.

Pour plus de renseignements :
Site Web de l'AMQ
www.amq-inc.com
Siège social (Québec)
Tél. : (418) 657-2016
Courriel : mines@amq-inc.com

Compétition annuelle de sauvetage minier

La 42^e compétition de sauvetage minier se tiendra sous terre au Centre d'intérêt minier de Chibougamau les 28 et 29 mai prochain.

Les spectateurs pourront observer les performances des quatre équipes participantes, diffusées sur un écran installé à l'intérieur d'un chapiteau, sur le site même de la compétition.

La sélection des quatre meilleures équipes ne sera pas connue avant la fin du mois d'avril.



Photo : Jean-Guy Robitaille

Michel Pérusse travaille dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail depuis plus de 27 ans. Tour à tour chercheur, consultant et associé de la firme Prévention Pérusse Fortin et Associés inc., professeur à l'Université Laval de Québec, il occupe depuis 1998 le poste de directeur corporatif de la sécurité chez Noranda inc. Michel Pérusse est aussi auteur et coauteur de plus de 500 communications spécialisées et 110 publications.

LA MORT D'UN PROCHE AU TRAVAIL, ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES.
AU QUÉBEC, L'AN DERNIER, 175 TRAVAILLEURS ONT PERDU LA VIE.



Le 28 avril
Jour *de*
deuil

*Pour rendre hommage
à tous ceux qui
sont morts au travail,
efforçons-nous sans
relâche de prévenir
les accidents et les
maladies du travail.*

En 2003, 175 personnes sont décédées à la suite d'un accident ou d'une maladie du travail. La CSST a accepté un peu plus de 135 700 demandes d'indemnisation en raison de lésions professionnelles.

Dès aujourd'hui, agissez pour rendre votre milieu de travail plus sécuritaire.

La prévention, j'y travaille !
CSST

Publié en collaboration avec l'Association des commissions des accidents du travail du Canada et l'Association de votre premier ministre. Année de deuil.

AU JEU!

Les mots mêlés



Le jeu des 8 erreurs

Il y a huit petites différences entre l'illustration du haut et celle du bas.

Encerle-les et va voir la solution à la page 2.

Remplace les lettres dans l'ordre pour former les bons mots.

Peux-tu ensuite trouver ces mots ailleurs dans ton *Journal des Belmine* ?

La solution est à la page 2.

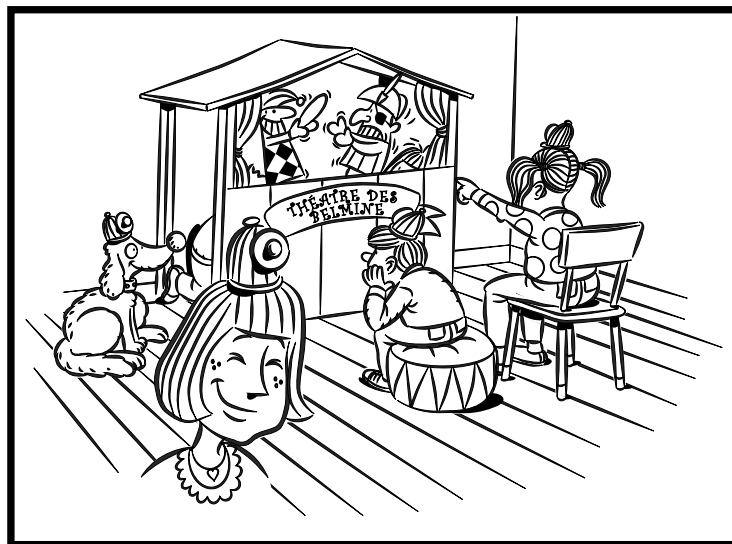
1. S N P I T E C R S E U

2. N T N O E V I P É R

3. U V S A T G E E A

4. X P H S S O O N A E

5. L E S I U V



Le *Journal des Belmine* est publié par la Commission de la santé et de la sécurité du travail. La reproduction des textes est autorisée pourvu que la source en soit mentionnée et qu'un exemplaire soit envoyé à l'adresse suivante :
Commission de la santé et de la sécurité du travail
Direction des communications
1199, rue De Bleury
C.P. 6056, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 4E1

Nous tenons à remercier pour leur précieuse collaboration M^{mes} Lucette Lajeunesse et Lucie Duhamel, MM. Gilles Gagnon, Gérald Lévesque, Gordon Perreault et Marcel Ménard de la CSST, ainsi que M. Michel Pérusse.
Rédaction en chef
Christine Bureau
Rédaction et révision linguistique
Claire Thivierge

Illustrations
Daniel Rainville
Conception graphique
SerreDesign!
Édition électronique
Danielle Gauthier
Préresse et impression
Intégria inc.
Distribution
Lise Tremblay

Mise en garde
Les photos et les illustrations publiées dans le *Journal des Belmine* sont le plus conformes possible aux lois et règlements sur la santé et la sécurité du travail. Cependant nos lectrices et lecteurs comprendront qu'il peut être difficile, pour des raisons d'ordre technique, de représenter la situation idéale.

DC 600-410-17 (2004-04)
ISSN 1205-6227
© CSST 2004

Port de retour garanti par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec
C.P. 1200, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7E2

Poste-publication 40062772

La prévention,
j'y travaille!

CSST
www.csst.qc.ca

Québec